

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE VAUCLUSE**

80 rue Marcel Demonque  
AGROPARC  
CS 60508  
84908 AVIGNON CEDEX 9

Tél : 04 32 44 89 30

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 22 mars 2023

**N° 23/013**

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux mars à onze heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

**OBJET : Affectation des résultats 2022  
au budget primitif 2023**

**Etaient présents** : Monsieur Gilles RIPERT, Madame Laurence CHABAUD – GEVA, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur Frédéric ROUET, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Marc MOSSE, Madame Martine DURIEU, Monsieur François LUCAS, Madame Martine DURIEU, Monsieur André AIELLO, Madame Sonia HAQUET.

**Etaient absents excusés** : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Sylviane FERRARO et son suppléant Monsieur Serge SOLER, Monsieur Jean-Pierre JACQUIN et son suppléant Monsieur Michel PARTAGE, Monsieur ZILIO et son suppléant Monsieur Julien MERLE.

**Etaient représentés** : Madame Sophie MARQUEZ a donné procuration à Monsieur Max RASPAIL pour la représenter et voter en son nom, Monsieur Didier PERELLO a donné procuration à Maurice CHABERT pour le représenter et voter en son nom.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'administration qu'en application de la procédure d'affectation des résultats en M 832 :

- Le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du Budget et fait l'objet d'un report pur et simple au Budget d'investissement de l'exercice en cours.
- Les résultats de la section de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par le Conseil d'administration après le vote du Compte administratif dudit exercice.

Les résultats de l'exercice 2022 du budget principal sont les suivants :

- Section Investissement - Réalisations 2022 :
  - Recettes réelles : 375 172.70 euros
  - Dépenses réelles : 450 953.39 euros
- Section Fonctionnement - Réalisations 2022 :
  - Recettes réelles : 3 353 184.99 euros
  - Dépenses réelles : 3 152 306.75 euros

En conséquence, le Président propose :

- de couvrir le besoin de financement de 701 753,67 € au compte 1068 (investissement),
- de reporter le reliquat au solde d'exécution de la section de fonctionnement au compte R002 pour 1 279 557,96 euros,

Ces écritures seront reprises au budget prévisionnel budget supplémentaire 2023.

Les membres du Conseil d'Administration,

**Oùï** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

Ont voté pour : 16

Ont voté contre : 0

Abstentions : 0

- **DECIDENT** de couvrir le besoin de financement de 701 753,67€ au compte 1068 (investissement) du BP 2023,
- **DÉCIDÉ** de reporter le reliquat au solde d'exécution de la section de fonctionnement au compte R002 pour 1 279 557,96 euros.

Pour extrait conforme,

